



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Rehabilitation des cites minières

Question orale n° 27

### Texte de la question

M. Remy Auchede attire l'attention de M. le ministre du logement sur l'habitat minier dans la region Nord-Pas-de-Calais. C'est pres de cent mille logements qui sont concernees, ainsi que des centaines de milliers d'habitants, dont les mineurs retraites, les veuves et leurs familles. Cet habitat est pour l'essentiel depourvu des moyens elementaires de confort digne de notre epoque. Un certain effort de rehabilitation a ete entrepris, mais il est sans commune mesure avec les besoins. Les difficultes principales a la realisation de cet objectif resident dans la faiblesse des moyens financiers. Pourtant, ces moyens existent ; c'est le produit de la gestion, l'argent des loyers des habitants, plus de 900 millions de francs chaque annee, dont pres de la moitie est detournee pour renflouer le deficit des charbonnages et reduire la subvention de l'Etat. Une politique intelligente et positive voudrait que toutes ces ressources financieres soient reinvesties dans la gestion pour l'entretien, l'amelioration, la renovation de l'habitat et des cites minières. Tout le monde y gagnerait, d'abord les habitants, en confort ; notre region Nord-Pas-de-Calais, en image de marque, la filiale des Charbonnages de France, la societe civile immobiliere Soginorpa, en realisation et en augmentation de ses ressources en loyers ; les Charbonnages et l'Etat en revalorisation du capital que constitue le patrimoine immobilier. Qui plus est, ce serait une occasion de reprise creatrice d'emplois pour le secteur du batiment durement touche par la recession dans notre region. Il lui demande les mesures que le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour une telle politique dans le cadre d'une veritable gestion publique democratique et sociale de l'habitat minier du Nord-Pas-de-Calais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Auchedé Rémy](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 27

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 avril 1993, page 174

**Réponse publiée le :** 30 avril 1993, page 267

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 avril 1993